



**Procès-verbal
du conseil municipal
du mercredi 5 septembre 2018
à 18 h30**

04 75 90 16 35
mairie.eyzahut@orange.fr

Date de convocation : 28 août 2018
Président : Fabienne Simian, maire
Présents : Marc Aubert, Marianne Castelly, Dominique Gourabian, Jacques Gourabian, Jacques Holz, David Lardan, Françoise Laverdure, Alain Ramousse, Fabienne Simian, Catherine Videau
Absents excusés : Thomas Pourrot
Secrétaire de séance : Jacques Holz

Ouverture de séance

Madame la Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Elle demande au Conseil Municipal la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour.

→ accordé à l'unanimité.

1. Acceptation de don - DÉLIBÉRATION

Madame la Maire expose que lors de la fête du village du samedi 28 juillet dernier, une partie de la gestion financière a été confiée à l'association "la Compagnie de la Tournelle". Le bilan financier fait état d'un montant à reverser de 905,29 €. Conformément au CGCT, ce don doit être accepté par le Conseil Municipal.

→ adoptée à l'unanimité.

2. Demande de subvention au conseil départemental pour 2019 / rénovation de la place de l'église - DÉLIBÉRATION

Madame la Maire explique qu'il est urgent, pour des questions de sécurité, de reprendre tout le mur de soutien de la place de l'église, dont les pierres se détachent. Il convient également d'aménager l'accès à l'église pour achever le plan d'accessibilité.

Les travaux consisteront donc à :

- démonter entièrement le mur pour le refaire avec un habillage en pierres "des champs",
- remplacer la barrière autour de la place par une barrière aux normes,
- rehausser la ruelle du cimetière pour permettre l'accessibilité à l'église,
- installer un parking PMR près du cimetière,
- réaménager la ruelle du Châtelard,
- installer un éclairage public sur la place,
- aménager un parking au pied du nouveau mur,
- redimensionner le réseau d'eaux pluviales de la route de la Plaine,
- réaliser l'aménagement paysager de la place.

La commune est dans l'attente des devis correspondants aux différents travaux, dont le montant total est estimé à 120 000 €.

Madame la Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention de 70% au CD26 au titre des projets de cohérence territoriale (projet de plus de 80 000 €).

→ adoptée à l'unanimité.

3. Demande de Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR) pour la DECI- DÉLIBÉRATION

Madame la Maire rappelle le projet de mise en conformité avec le règlement départemental de la défense extérieure contre les incendies (RDDECI).

La délibération concernant la demande de DETR faite en 2017 ne correspond pas aux coûts indiqués dans le dossier. travaux prévus. Une nouvelle délibération correspondant à un montant de travaux de 31 924 € HT est donc nécessaire au dossier.

→ adoptée à l'unanimité.

4. Questions diverses / retours de la maire

- retour sur la saison touristique :

	fréquentation	recettes à confirmer par la Trésorerie
camping	1 450 nuitées	1 970 €
piscine	6 241 entrées	12 760 €

- Le bulletin municipal est en cours d'élaboration.

- travaux divers :

Les routes endommagées sont réparées (chemin des Ouvrières+ chemin de la Tournelle + chemin du Grand Serre).

Le chemin d'accès à la STEP a été goudronné.

- coupure du téléphone quartiers "Beaume Rouge" et "Ouvrières" :

Les abonnés concernés doivent se retourner contre leur fournisseur pour obtenir un dédommagement.

- Une demande par courrier à la Préfecture sera établie afin que la commune d'Eyzahut soit intégrée au nouveau programme "zone blanche" pour la téléphonie mobile.

- cérémonie du 11 novembre :

La Commission "Tourisme – Culture" appelle les habitants à participer aux lectures qui seront faites à l'occasion de cet évènement.

- transfert de la compétence eau-assainissement :

Madame la Maire a donné des informations sur l'enquête réalisée par la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux.

L'ordre du jour étant traité, clôture du Conseil Municipal à 21 heures.